

Professeur référent « Maîtrise de la langue » REP+ Jules Romains

Type d'emploi : poste ouvert aux personnels enseignants 1^{er} degré

Lieu d'exercice : le professeur des écoles interviendra dans des classes du collège et des écoles du réseau

Date de prise de fonction : à la rentrée scolaire 2020.

Conditions de nomination : Nomination à titre définitif

Conditions de rémunération : Poste ouvrant droit à 30 points de NBI, l'indemnité REP et l'ISAE

Organisation du temps de travail : les modalités d'intervention sont décidées en concertation avec les pilotes du réseau.

Cadre réglementaire : *Circulaire n° 2014-077 du 4 juin 2014 parue au bulletin officiel n° 23 du 5 juin 2014*

Description des missions :

- Elaboration et mise en place d'une stratégie fédératrice au service de la réussite des élèves
- Evaluation des progrès des élèves (évaluations diagnostiques et sommatives)
- Amélioration de la maîtrise de la langue : fluence, compréhension orale et écrite, production orale et écrite, maîtrise orthographique
- Le co-enseignement reste la modalité pédagogique à privilégier :
- Co élaboration du programme d'interventions avec les enseignants des classes du 1^{er} et 2nd degré.
- Participation aux différentes instances du réseau : comité de pilotage, conseil Ecole-Collège, à la commission de liaison et contribution aux travaux de ces réunions.
- Communication régulière avec les pilotes du réseau (IEN, principal et IA-IPR), la coordonnatrice, les directeurs.

Compétences et qualités requises :

- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- Coopérer au sein d'une équipe
- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Personne à contacter pour obtenir des informations sur le poste : L'IEEN de la circonscription de Nice 4 ou le principal du collège Jules Romains.

Procédure de candidature : candidature à adresser par voie hiérarchique à monsieur l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'Education nationale des Alpes-Maritimes et simultanément à la DIPE (ia06-dipe2@ac-nice.fr) avant la date indiquée sur la fiche de candidature.